



Via XXV Aprile, 124
64025 Pineto - Abruzzo - Italy
+390859492720 | +393939570363
info@centrovacanzeheliopolis.it

Héliopolis Camping & Village – Règlement de la saison 2024

Je suis arrivé

S'il n'a pas été préalablement accepté par e-mail, à son arrivée, chaque Client se verra présenter une copie de ce règlement, qui contient les règles régissant son séjour à Heliopolis Camping & Village. L'entrée dans le centre de vacances entraîne l'acceptation pleine et entière et le plein respect du présent règlement, qui pourra être intégré ou modifié par la Direction par des règles jugées appropriées au meilleur fonctionnement du centre de vacances.

A leur arrivée, les clients sont priés de remettre leurs pièces d'identité pour enregistrement. Si le paiement anticipé du séjour n'est pas en règle, la Direction se réserve le droit de ne pas autoriser l'accès à la structure. A votre arrivée, en déposant une caution de 5,00 €, vous recevrez une carte magnétique prépayée à utiliser pour accéder à l'établissement (ouverture du portail) et pour payer les boissons au bar/restaurant interne. La perte ou le défaut de restitution de la carte au moment du départ entraînera la retenue de la caution de 5,00 €. Vous recevrez également un bracelet à porter pendant votre séjour et un pass pour l'accès en voiture au parking de l'établissement (sous réserve de notification de la plaque d'immatriculation).

Toutes les opérations en espèces à la réception peuvent être effectuées de 08h30 à 13h00 et de 16h30 à 19h30.

Visiteurs

Il est strictement interdit de lancer des invitations et d'héberger, même temporairement, des personnes non préalablement inscrites par la Direction. L'entrée des visiteurs d'un jour (ne passant pas la nuit) est autorisée à condition qu'ils aient des amis/parents séjournant dans la propriété. L'entrée est payante et est autorisée de 8h00 à 22h00 avec sortie avant 22h30. Les mineurs peuvent séjourner dans l'Établissement uniquement en compagnie de leurs parents ou d'adultes autorisés à s'occuper d'eux. La Direction se réserve le droit de ne pas accepter de clients indésirables ou excédentaires. L'entrée aux étrangers est interdite. Les personnes surprises à l'intérieur de l'établissement d'hébergement qui ne sont pas enregistrées et/ou non autorisées seront signalées aux autorités compétentes pour intrusion (Art. 614 CP).

Circulation et stationnement

La circulation des voitures particulières au sein du camping n'est pas autorisée. Seule la circulation de véhicules spécifiquement autorisés est autorisée.

Il est strictement interdit de garer les voitures sur la place devant l'entrée du village et dans l'allée d'accès aux parkings. Veuillez utiliser les zones de stationnement désignées, dûment signalées, situées dans la structure. Les tentes, caravanes ou camping-cars doivent être garés sur leur propre emplacement en prenant soin de ne pas envahir les espaces d'autrui.

Départs

Les clients du Camping sont tenus de quitter les emplacements au plus tard à 11h00, tandis que ceux du Village doivent quitter leur domicile respectif au plus tard à 9h00 le jour du départ ; au-delà de ces horaires, les clients devront payer des frais journaliers supplémentaires.

Respect de la paix

Il est demandé aux hôtes, de 14h00 à 16h00 et de 00h00 à 7h00, de respecter la tranquillité et le calme de chacun, en évitant tous bruits pouvant gêner le repos commun.

Entrée de l'établissement

Le portail d'entrée reste fermé de 00h00 à 7h00. Pendant les horaires susmentionnés, pour entrer et sortir, il est nécessaire de disposer de la carte magnétique délivrée par la Direction.

Ordre, décorum et propreté

Il est strictement interdit d'endommager les plantes et équipements du camp, de creuser des tranchées ou des sillons autour des tentes, caravanes ou camping-cars ainsi que pour attacher des fils aux plantes, même pour étendre le linge.

Il est obligatoire de maintenir votre emplacement propre et de laisser les toilettes propres après utilisation.

Les Emplacements

Ils sont équipés d'évacuations directes vers nos égouts, mais leur utilisation doit s'effectuer exclusivement via des canalisations/raccordements vers camping-cars et caravanes camping-carisées. Les puits situés le long des avenues ne doivent pas être utilisés pour évacuer les eaux de cuisson ou de lavage.

Tous les Clients doivent garder les espaces extérieurs de leur logement bien rangés et respecter l'environnement qui les entoure.

Pendant la durée du séjour, la Direction se réserve le droit d'inspecter le logement afin de vérifier d'éventuels dégâts. Dans le cas où la nécessité d'interventions de maintenance est signalée, l'entrée dans le logement du personnel technique ou d'entreprises externes est ici autorisée afin d'effectuer les réparations.

Il est absolument interdit de sortir du logement le matériel fourni.

Il est interdit de séjourner pour quelque motif que ce soit (tables, fêtes...) sur les allées du camping, sur les emplacements libres et dans tout autre espace commun sans autorisation préalable de la Direction.

Le jour du départ, les clients devront retirer les poubelles, vider le réfrigérateur et nettoyer l'évier et la plaque de cuisson.

Déchets

Les déchets triés doivent être déposés dans des sacs fermés et dans les conteneurs appropriés, situés dans les deux îlots écologiques. Tous les déchets encombrants tels que matelas, sommiers, électroménagers, meubles, etc. N'étant plus utilisés, ils sont considérés comme des déchets encombrants ou spéciaux et ne peuvent absolument pas être abandonnés sur l'emplacement ou à proximité des poubelles. Il appartient au Client d'en disposer selon les procédures établies par la loi.

Attention, les poubelles placées le long des sentiers ne sont pas destinées à recevoir les sacs poubelles des hébergements et des emplacements.

Piscine

La jouissance de la piscine est subordonnée au plus strict respect du règlement apposé à l'entrée de la piscine, et est à la discrétion de la Direction et/ou du maître-nageur. Les parents d'enfants qui portent encore des couches devront leur faire porter des couches spéciales pour piscine.

Responsabilité

La Direction n'est en aucun cas responsable des dommages causés par les catastrophes naturelles, par l'utilisation d'équipements sportifs et de jeux divers et par l'utilisation du parking extérieur. La Direction n'est en aucun cas responsable des dommages résultant de circonstances fortuites, accidentelles et/ou imprévisibles ou de force majeure. Les dommages causés par l'utilisation du matériel possédé et appartenant à la structure ne sont pas indemnisables et la Direction est exonérée de toute responsabilité à leur égard.

Suspensions de la fourniture d'eau, d'électricité ou de gaz résultant d'interruptions de la part de l'Autorité fournisseur, les casses, les pannes ou la maintenance en général ne donneront droit à aucune indemnisation.

La participation à toute activité sportive, récréative ou potentiellement dangereuse et les dommages ou blessures qui en résultent aux choses ou aux personnes relèvent de la responsabilité exclusive de la personne participante, qui en accepte personnellement les risques, à l'exclusion de la Direction de l'Installation. Il est demandé à chaque Invité de conserver les objets et choses lui appartenant. La Direction décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation dans le Structure, sur la plage dont elle est

propriétaire et sur le parking extérieur.

Les enfants doivent toujours être accompagnés lors de l'utilisation des équipements, de l'aire de jeux et des services (y compris les piscines). Ils doivent être surveillés par des parents qui en sont directement responsables. La Direction décline toute responsabilité à cet égard.

Actes obscènes

Les actes obscènes ou contraires aux bonnes mœurs sont interdits.

Laver

La vaisselle et le linge doivent être lavés dans leurs éviers respectifs avec une utilisation modérée d'eau. Il est obligatoire d'utiliser les évacuations appropriées pour évacuer le contenu des toilettes chimiques des camping-cars ou caravanes, en respectant les délais indiqués.

Conditions générales de réservation

Le défaut d'arrivée avant 22h00 entraînera l'annulation automatique de la réservation, sauf pour des raisons de force majeure dûment communiquée à la Direction. La Direction se réserve le droit de réoccuper l'hébergement/emplacement. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison, il est obligatoire de régler le montant pour la totalité de la période de séjour réservée. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé d'un ou plusieurs membres de la cellule familiale, il est obligatoire d'en informer au préalable la Direction en signant les formulaires appropriés : à défaut, la totalité de la période réservée par la famille et la taxe de séjour y afférente seront comptées même s'il n'est pas utilisé.

La taxe de séjour n'est pas incluse. Les clients sont tenus de payer la taxe de séjour, selon le règlement approuvé par la municipalité de Pineto.

Nos tarifs s'entendent par jour, quelle que soit l'heure d'entrée, et sous réserve des éventuelles offres et promotions précisées dans les conditions de réservation.

En cas de réservation au tarif standard, non soumis aux offres promotionnelles dûment communiquées au moment de la réservation:

- Au moment de la réservation, un montant de 30 % sera facturé à titre d'acompte de confirmation, remboursable selon les politiques d'annulation décrites ci-dessous.
- Le paiement de l'acompte implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de réservation et du règlement 2024 d'Heliopolis Camping & Village
- les 70% restants doivent être réglés strictement au plus tard 15 jours avant la date d'arrivée
- En cas d'annulation de la réservation dans les 15 jours précédant la date d'arrivée, le dépôt de confirmation sera restitué et aucune pénalité ne sera appliquée.
- En cas d'annulation ou de modification jusqu'à 15 jours avant l'arrivée la pénalité est égale au montant total du séjour
- Le montant ne comprend pas la taxe de séjour, à régler sur place.

Toutes conditions de vente différentes de celles mentionnées ci-dessus, résultant de l'application de tarifs promotionnels extraordinaires, seront décrites de manière appropriée lors de la phase de devis et remplaceront donc ce qui est décrit dans le présent Règlement.

Veuillez noter qu'à l'occasion de Ferragosto 2024, en raison de la particularité des activités festives organisées par la structure, nous n'accepterons que des séjours d'un minimum de 7 nuits, qui comprennent la semaine du 10 août 2024 au 17 août 2024. En cas de pension complète, la prestation commence par le dîner du jour d'arrivée et se termine par le déjeuner du jour de départ. Dans le cas de la demi-pension, la prestation commence par le dîner du jour de l'arrivée et se termine par le petit-déjeuner du jour du départ. Dans les deux cas le retour du logement est toujours prévu à 9h00.

Le service de pension complète comprend un petit-déjeuner italien dans nos bars, le déjeuner et le dîner servis dans notre riche buffet. Le service demi-pension comprend un petit-déjeuner italien dans nos bars, le déjeuner ou le dîner servis dans notre riche buffet.

Horaires de service : déjeuner de 12h30 à 14h30 ; dîner de 19h30 à 21h30.

L'enregistrement peut être effectué à partir de 9h00. La livraison des hébergements (Villas, Bungalows,

Mobil-Homes) est garantie à partir de 16h00. L'emplacement peut être occupé à partir de 12h00.

La Direction se réserve le droit de ne pas autoriser l'accès à l'établissement si le paiement anticipé du séjour s'avère incorrect.

Le prix journalier de la réservation comprend les couvertures, la première fourniture de linge de lit (draps et taies d'oreiller), la fourniture de linge de toilette par personne (serviette de bain, serviette de toilette, serviette invité), la première fourniture de papier toilette. Tout changement de linge pour les séjours de moins de 7 nuits entraîne un coût supplémentaire.

Tous les logements sont équipés de casseroles et poêles, de café moka, de tasses à café, de tasses à thé et de briquets à gaz. Le linge de table n'est pas fourni.

Le ménage de fin de séjour est inclus dans le coût total de la réservation pour les séjours de plus de 3 nuits. Pour les séjours de moins de 3 nuits, il y a un supplément pour le nettoyage final de 30,00 €. Il est cependant toujours possible de demander un ménage supplémentaire sur place dont le coût varie en fonction de la prestation choisie et du type d'hébergement.

Le prix total de réservation de tous les hébergements du centre de vacances Héliopolis comprend le set de plage, qui comprend la mise à disposition de parasols, transats et/ou transats. La position du parasol varie selon le type d'hébergement choisi et ne peut être modifiée. Le nombre de transats/transats mis à disposition peut être augmenté moyennant un supplément (sous réserve de disponibilité, qui peut ne pas être garantie en période d'affluence).

Lors de la réservation, seul le type d'hébergement peut être indiqué, mais pas le numéro correspondant désormais. Les nombres, positions, proximités entre hébergements et/ou emplacements ne sont pas garantis.

La Direction se réserve le droit de modifier l'attribution du numéro d'hébergement à sa seule discrétion.

La Direction se réserve le droit d'intervenir sur les prix des politiques de Revenu Management. Le prix de chaque type (d'hébergement et/ou emplacement) est calculé sur une capacité de base de clients, au-delà de laquelle un supplément est appliqué (selon la période) par personne et par nuit jusqu'à atteindre la capacité maximale autorisée.

Animaux domestiques

Les animaux de toute taille sont autorisés.

Nous vous rappelons que selon la loi, le propriétaire d'un chien est toujours responsable du bien-être et du contrôle de son animal, il est donc responsable tant civilement que pénalement de tout dommage ou blessure qu'il cause aux personnes, animaux ou choses au sein d'Héliopolis. centre de vacances.

La présence d'animaux doit être signalée au moment de la réservation et confirmée à l'arrivée.

Les documents sur la santé animale doivent être envoyés par e-mail ou présentés à l'enregistrement.

Il est exigé que tous les chiens ne puissent pas circuler librement au sein de la structure et doivent toujours être tenus en laisse.

Il est obligatoire que toute personne conduisant le chien à ramasser ses excréments et d'avoir avec elle des outils adaptés pour collecter les excréments. L'entrée à la plage est interdite.

L'accès à l'aire de jeux, à l'espace piscine et aux toilettes communes du centre de vacances est interdit aux chiens.

Les animaux ne sont pas admis dans les hébergements Bungalows et Villas, alors qu'ils sont acceptés dans les Emplacements et Mobil-Homes.

Il n'est pas permis de laisser les animaux sans surveillance et seuls à l'intérieur des logements ou sur l'emplacement. Les propriétaires des animaux doivent veiller à ce qu'ils ne s'approchent pas des équipages ou des installations des autres invités, provoquant ainsi des nuisances. Les chiens guides d'aveugles sont exemptés de cette réglementation.

Photos et séquences vidéo

L'acceptation de ce règlement autorise expressément l'utilisation gratuite, à des fins d'information et de publicité de la structure, de photographies ou de vidéos dans lesquelles, outre le contractant soussigné, sont représentés et/ou filmés les hôtes et les membres de leur famille, y compris les mineurs dont ils exercent la responsabilité parentale ou la tutelle, sauf demande écrite contraire à soumettre à la Direction le jour de l'enregistrement, renonçant expressément désormais à toute demande d'indemnisation à caractère

compensatoire.

Respect de la réglementation

Les clients qui enfreignent ce règlement seront priés de quitter l'établissement sans aucune compensation pour le montant payé.

Le tribunal compétent pour les litiges est le Tribunal de Teramo.